Dixième Année. — N° 122 | 20 Centimes le N°. | Lundi 19 Décembre 1870

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTERAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1er et 16 de chaque mois et se paient d'avance.

LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
Trois mois..... 5 fr.
Six mois..... 9 fr.
Un an..... 16 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS
Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.

Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du *Journal du Lot* et se paient d'avance

Annonces..... 25 c. la lig
Réclames..... 50 c. —

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3
MM. Laffite et Ce, place de la Bourse 8, sont seuls chargés, à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

Le *Journal du Lot* et le *Courrier du Lot* sont désignés, pendant l'année 1870, pour la publication simultanée et *in extenso* des Annonces Judiciaires et Légales de l'arrondissement de Cahors et, *par extrait*, des Annonces Judiciaires et Légales des arrondissements de Figeac et de Gourdon.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

DE CAHORS A LIBOS.

tabl. 1	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte
Cahors. — Départ....	6h » matin	12h25s	5h40s
Mercuès.....	6 18	12 47	5 56
Parnac.....	6 33	1 7	6 9
Luzech.....	6 43	1 20	6 1
Castelfranc.....	7 2	1 43	6 36
Puy-l'Evêque.....	7 17	2 1	6 49
Duravel.....	7 32	2 16	6 59
Fumel.....	7 54	2 42	7 19
Monsempron-Libos.—Arrivée.	8 1	2 49	7 26

DE LIBOS A CAHORS.

tabl. 2	Poste mixte	Omnibus mixte	Omnibus mixte
Monsempron-Libos.— Départ.	9h30 matin	5 25s	7 55s
Fumel.....	9 37	5 37	8 2
Duravel.....	9 54	6 03	8 21
Puy-l'Evêque.....	10 3	6 17	8 30
Castelfranc.....	10 17	6 41	8 48
Luzech.....	10 29	7 »	9 2
Parnac.....	10 38	7 16	9 13
Mercuès.....	10 49	7 33	9 25
Cahors. — Arrivée....	11 5	7 52	9 43

Prix des places.

de Cahors à :	1re cl.	2e cl.	3e cl.
Libos.....	5.80f	4.35f	3.20f
Puy-l'Evêque.....	3.70	2.75	2.05
Villeneuve-sur-Lot.....	8.60	6.45	4.75
Bordeaux.....	20.80	15.35	12.20
Agen.....	10.65	8. »	5.85
Montauban.....	11. »	8. »	6. »
Toulouse.....	16.70	12.30	9.15
Aurillac.....	29.30	21.45	15.50
Paris.....	73.70	55.53	40.55
Cette.....	41.35	30.75	22.70

DE CAHORS A MONTAUBAN & VICE-VERSA

LIBOS.	Arrivées de Cahors (Voir tableau 1)			
	Départs..	8h41 matin	9h26 matin	5h19 matin
AGEN.	Arr.....	9 59 matin	10 28 matin	6 44
	Dép.....	11 25	11 20	7 »
MONTAUBAN	Arr.....	1 33 soir	12 43 soir	9 3
	Dép.....	12 13	3 05	7 57
AGEN.	Arr.....	1 36	5 11	10 6
	Dép.....	2 »	6 10	» »
LIBOS.	Arr.....	3 »	7 36	» »
	Départs pour Cahors (Voir tabl. 2)			

DE CAHORS A PARIS

LIBOS.	Arrivées de Cahors (Voir tableau			
	Départs.	8 9 soir	3 3 soir	7 39
PÉRIGUEUX.	Arr.....	11 56	5 42	11 25
	Dép.....	1 40 soir	6 10	mint
LIMOGES.	Arr.....	4 31	8 21	2 27
	Dép.....	4 55	8 30	2 38
ORLÉANS.	Arr.....	mit 43	2 38 matin	10 21
	Dép.....	mit 55	2 16 matin	10 40
PARIS	Arr.....	3 50	4 39	2 59
	Dép.....	1 40	7 45	»

Cahors, le 19 Décemb. 1870

Pas d'impatience !

La *Liberté* s'attache à calmer l'élan de la curiosité publique trop avide de connaître les détails qu'il importe de garder provisoirement secrets. Elle conclut en ces termes :

Les connaîtrions-nous ces opérations, par le détail, que nous nous garderions bien de les révéler.

Ce que nous pouvons dire toutefois, sans manquer à ce que nous dicte notre patriotisme et l'intérêt de notre chère et grande cause nationale, c'est qu'aux yeux de maints illustres stratégistes, et à nos propres yeux, le choix qui avait été fait d'Orléans pour base de la campagne sur la Loire, a été regrettable.

Aussi, nous apprendrions que les Prussiens se sont étendus sur Tours, que nous n'en concevrions aucune alarme.

Le général de Chanzy est un officier sage, brave et brillant. Le général Bourbaki a des qualités non moins éminentes.

Eh bien ! l'un et l'autre, de même que les vaillants amiraux Jaurès et Jauréguiberry, agissent et avec succès.

Laissons-les agir et attendons.

Nous lisons dans la *Correspondance Havas:*

Quelqus journaux persistent à parler de négociations. Nous n'avons aucun renseignement positif à ce sujet, mais nous ne pouvons que répéter ce que nous avons dit maintes fois qu'il est impossible à la France non moins qu'à la Prusse de prendre une initiative dans ce sens. Les deux puissances belligérantes sont trop absorbées par les efforts d'une lutte acharnée pour pouvoir songer à autre chose. Aux puissances neutres seules, il appartient de faire cesser une lutte, qui depuis trop longtemps désole l'humanité. Elles seules pourraient prendre l'initiative de négociations dont elles doivent sentir la nécessité autant que les belligérants eux-mêmes. En effet, les événements qui s'accomplisssent et ceux qui semblent se préparer sur divers points de l'Europe, démontrent combien l'existence d'une France grande, forte et intacte est nécessaire à l'équilibre Européen.

BULLETIN DE LA GUERRE

Nouvelles de Paris

Lille 11 décembre

Le commissaire général a reçu la visite de M. d'Hennecourt aide de camp du général Trochu, sorti de Paris en ballon, le 5 décembre. Il confirme les deux grandes victoires du 30 novembre et du 2 décembre. Il donne les détails suivants :

Les pertes des Prussiens s'élèvent à 15,000 hommes, 6 canons et des prisonniers en proportion.

L'approvisionnement de Paris est tel qu'on ne connait pas les privations. Il n'y a rien à craindre de ce côté.

Le patriotisme et l'entente parfaite de la population sont audessus de tout éloge. La défense est complète et admirable. La ville est absolument à l'abri d'une attaque.

Le but du voyage de M. d'Hennecourt est d'informer les armées de l'Est, de la Loire et du Nord, des nouveaux plans adoptés à Paris pour assurer la concordance des opérations.

Aujourd'hui l'armée du Nord a pris Ham, après un combat. 200 prussiens ont été faits prisonniers, parmi lesquels 12 officiers, presque tous du génie.

Saint-Quentin est occupé par les Français.

800 prussiens sont venus hier à Albert. Ils ont fait sauter le viaduc et sont repartis vers Amiens.

Des lettres de Paris du 9 décembre portent que la situation continuait à être bonne.

Les nouvelles de l'armée de la Loire, de l'évacuation d'Orléans et de l'occupation de cette ville par l'armée prussienne étaient connues non-seulement par la lettre du général de Moltke et la réponse qui lui avait été faite par le général Trochu, mais encore par les détails envoyés de Tours.

La retraite de l'armée de la Loire, loin de décourager la population parisienne, comme l'avaient espéré les Prussiens, avait eu pour effet de surexciter le patriotisme des habitants et de tous les défenseurs de Paris. Gardes nationaux mobiles et soldats de la ligne demandaient à marcher à l'ennemi. On était plus que jamais décidé à la résistance à outrance, et on comptait bien dans une prochaine attaque des lignes prussiennes autour de Paris, leur prouver que l'on était loin d'être découragé.

Les mesures prises presque au début du siège par le gouverneur de Paris pour le rationnement des vivres en viande et qui ont été accomplies avec tant de patriotisme par la population, ont eu pour effet d'empêcher le gaspillage des provisions et d'assurer l'approvisionnement pour un temps beaucoup plus long qu'on ne pouvait l'espérer. On assure que le mois de février trouvera encore Paris avec de la viande fraîche, et l'on sait qu'en farine, vin et autres objets de première nécessité, il y a des provisions pour plus de six mois encore.

Dépêches Télégraphiques

Le Hâvre, 15 décembre.
Sous-préfet à Intérieur.

L'ennemi, qui semblait se replier avec précipitation, semble vouloir se concentrer avec des forces plus considérables dans les environs; il se préparerait à établir un camp retranché à Yvetot.

Bordeaux, le 17 décembre, 9 h. 40 matin.

Londres, 16 décembre. — Hier, il y a eu conseil de cabinet qui a duré quatre heures ; on dément ici que la Prusse s'oppose à ce que la France soit représentée dans la conférence.

Le *Times* publie une dépêche de Berlin disant que l'affaire du Luxembourg ne provoquera aucune complication C'est seulement si le Luxembourg aidait ouvertement la France au détriment de l'Allemagne, que cette dernière puissance userait de représailles.

Le *Standard* dit : Si la guerre devenait inévitable, nons pourrions compter sur l'Adtriche.

Bordeaux, 17 décembre, 11 h. 5 m. matin.

Hier vendredi, l'armée du général Chanzy n'a pas été attaquée.

Les nouvelles de l'armée de Bourbaki constatent que sa situation matérielle et morale est excellente.

Malgré l'occupation prussienne, les Alsaciens viennent volontairement participer à la défense nationale.

4,000 environ ont déjà traversé les lignes ennemies, et sont arrivés sur divers points. Les Lorrains commencent aussi à arriver.

Bordeaux, le 17 décembre 1870 2 h. 30 s.
Intérieur à Préfets.

Aucun évènement militaire à signaler.

Bordeaux, 18 décembre 1870 1 h. 5 m, s.
Intérieur à Préfets.

L'armée du général Chanzy a soutenu hier quelques escarmouches sans importance.

L'ennemi parait s'éloigner de nouveau du Hâvre, mais cette fois, dans la direction d'Amiens.

Pour copie conforme :
Le Préfet du Lot,
E. Béral.

Le Hâvre, 12 décembre.
(Dépêche arrivée seulement le 15.)

Des forces prussiennes considérables sont à Bongevilley.

De grandes forces et 350 canons protègent le Hâvre qui est déterminé à se défendre.

Samedi dernier, 10,000 Français se sont portés à la rencontre des Prussiens. La cavalerie française a défait un corps de uhlans.

Les Prussiens ont évacué Honfleur en suite de l'occupation de Pont-l'Evêque par Français.

Londres, 15 dénembre.

Le *Times* rapporte que les forts de Paris sont presque silencieux; beaucoup de canons sont retirés des forts de Vanves, d'Issy et du Mont-Valérien. Un canon monstre, qui porte à 9,000 pas, a été monté sur Mont-Valérien. Les Allemand ignorent complètement ce qui se passe à Paris.

La représentation nationale.

La citation suivante montrera qu'à Paris, comme dans les départements, la nécessité d'une Assemblée apparaît plus urgente à mesure que le temps passe et que les difficultés grandissent.

Donnons la parole au *Journal des Débats* qui, dans un dernier article, reprend et approfondit avec une irréfutable netteté l'ensemble de la question :

« ... Est-ce notre faute à nous, si deux membres du gouvernement provisoire, MM. Jules Favre et Ernest Picard, se souviennent seuls d'avoir ainsi défini leur rôle, apposé leur nom au bas de ce document, et si seuls, à leur honneur, ils persistent à reconnaître à la France, dans cette partie où sa grandeur et son existence sont en jeu, le droit de tenir elle-même les cartes ou de les faire tenir par des hommes de son choix ? Nous en demandons pardon au gouvernement ; c'est lui qui a changé d'avis et non ceux qui lui rappellent ses engagements. Le désir de voir une Assemblée nationale « porter en tous lieux, et en dépit de tous les désastres, l'âme vivante de la patrie » ne nous cache pas les difficultés de rassembler ce corps national. La chose est difficile, mais elle n'est pas impossible.

» Que le gouvernement tente l'entreprise, qu'il fasse preuve de bonne volonté, le pays ne lui en demande pas davantage. Mais, au nom de sa parole, engagée publiquement le 9 septembre dernier, au nom du droit incontestable de la France à être maîtresse de son sort, il est tenu de ne rien négliger et de tout tenter pour la formation d'une Assemblée nationale destinée à traiter avec l'Allemagne de la paix ou de la guerre. Sans doute des élections dans un pays battu, envahi, assiégé par des armées sans nombre, sont une œuvre aussi difficile que peu commune. Comme la situation est hors de l'ordre commun, il serait peu sage de chercher dans la constitution de cette Assemblée la pratique des règles et principes de rigueur dans les temps ordinaires.

» Une Chambre, d'ailleurs, comme on l'a justement remarqué ici même, où les deux tiers seulement du pays seraient représentés, aurait toujours plus de droit à agir au nom de la France qu'un gouvernement parisien. C'est, du reste, à la sagesse et au patriotisme du gouvernement que le pays s'en remet sur la question des voies et moyens. Que le gouvernement de la défense nationale fasse donc tout ce que lui permettent raisonnablement de faire les circonstances présentes, mais qu'il agisse sans trop tarder. Différer outre mesure serait périlleux. Que deviendrait, en effet, la France, si, contre toute espérance, Paris tombait aux mains de l'ennemi comme y est tombé Metz ?

» Il en coûte de songer à un malheur aussi grand que la prise de Paris ; mais la fortune nous a si rudement éprouvés depuis trois mois, que l'on craint tout, prévoit tout, hormis le succès. Est-ce que le lendemain de ce malheur, les chefs de Tours seraient de taille à tenir tête aux armées victorieuses? Incapables, par situation, de traiter de la paix, impuissants, par leur autorité, à poursuivre la guerre, ils seraient de nul secours. De toute évidence, deux choses seulement nous resteraient alors à faire : ou tenter à nos risques et périls, au milieu d'obstacles plus grands que les difficultés présentes, la constitution d'une Assemblée nationale, ou accomplir cette œuvre nécessaire sans trop de peine, mais du consentement, peu glorieux pour nous, d'un vainqueur tout-puissant.

» Pourquoi donc ajourner, je vous prie, une entreprise qui, faite aujourd'hui, sauverait notre honneur sans nous coûter un effort de plus? En convoquant à bref délai une Assemblée nationale, le gouvernement provisoire servirait les intérêts du pays et convrirait sa responsabilité. Cette Assemblée, qui seule peut avoir qualité pour décider de la paix et de la guerre, aurait chance d'en décider avec sagesse, parce qu'elle se trouverait seule au fait des vœux et des ressources réelles de la Nation.

« A tous ces titres, la nécessité d'une Assemblée nationale devient chaque jour plus manifeste, et nous espérons que les membres du gouvernement provisoire hostiles à cette mesure opportune se rangeront à la fin à l'avis de leurs collègues, MM. Jules Favre et Ernest Picard. »

Circulaire.

Le membre du gouvernement de la défense nationale, ministre de l'intérieur et de la guerre,

En vertu des pouvoirs à lui délégués par le Gouvernement, par décret en date de Paris, du 1er octobre 1870;

Considérant qu'il importe de régler avec précision la nature et la composition des services administratifs attachés aux armées en campagne,

Décrète :

Le personnel des services administratifs et médicaux attachés aux armées en campagne, est réglé de la manière suivante:

Article 1er.— Le service des divisions d'infanterie dont l'effectif ne dépasse pas 15,000 hommes, comprend :

1 intendant chef de service.

2 intendants de 3e classe ou sous-intendants.

1 officier d'administration, 1 adjudant occupés dans les bureaux.

2 officiers d'administration, 3 adjudants, 2 employés auxiliaires pour le service des subsistances.

1 officier d'administration.

4 adjudants, pour l'équipement et les ambulances.

2 médecins majors, 5 médecins aides-majors, 1 médecin aide-major pour le service médical.

Indépendamment des fonctionnaires ou agents, la division possède :

Un nombre de commis en écritures proportionnel aux besoins ;

40 ouvriers d'administration,

Des bouchers et des boulangers, quand le service des vivres n'est pas fait par des entreprises ;

60 infirmiers ;

75 mulets, dont 60 porteurs de cacolets et 15 porteurs de litières ;

Une demi-compagnie du train des équipages militaires avec chevaux et voitures, sans préjudice des moyens auxiliaires de transports obtenus par voie de traités, requisitions ou autrement.

Art. 2. — La division de cavalerie dont l'effectif ne dépasse pas 5,000 hommes comporte:

1 intendant, chef du service ;

1 intendant de 3e classe ou sous-intendant;

1 officier d'administration, 3 adjudants, 2 employés auxilliaires, pour le service des subsistances;

1 officier d'administration, 2 adjudants, pour l'équipement et les ambulances;

2 médecins majors, 3 médecins aides-majors, 1 pharmacien aide-major, pour le service médical.

Plus, des commis en écritures en proportion des besoins;

30 ouvriers d'administration ;

Des bouchers et des boulangers selon le cas;

30 infirmiers;

60 mulets, dont 50 porteurs de cacolets, et 10 porteurs de litières;

Une demi-compagnie au moins du train des équipages militaires :

Art. 3. — Le personnel sera convenablement augmenté au moyen d'un personnel auxilliaire, quand l'effectif des divisions d'infanterie ou de cavalerie dépassera les chiffres ci-dessus indiqués.

Art. 4. — Quand des brigades sont appelées à agir isolément, le personnel en est réglé par les chef des services de la division à laquelle ces brigades appartiennent ou directement par l'administration de la guerre.

Art. 5. — Lorsque plusieurs divisions sont réunies en corps d'armée, la direction supérieure des services est centralisée entre les mains d'un intendant divisionnaire qui prend le titre d'intendant en chef du corps d'armée.

Le service du quartier-général du corps d'armée, comprenant les troupes de réserve, est assuré au moyen du personnel ci-après :

3 intendants.

Occupés dans les bureaux.

2 officiers d'administration, 2 adjudants.

Pour le service des subsistances.

2 officiers d'administration, 5 adjudants, 3 employés auxiliaires.

Pour l'équipement et les ambulances.

2 officiers d'administration, 3 adjudants, 2 employés auxiliaires.

Pour le service médical.

1 médecin principal, 3 médecins majors, 9 médecins aides-majors, 1 pharmacien major, 1 pharmacien aide-major.

Et en outre :

Des commis aux écritures, selon les besoins ;

50 ouvriers d'administration, sans compter les bouchers et les boulangers ;

60 infirmiers ;

125 mulets, dont 100 porteurs de cacolets et 25 porteurs de litières ;

Une demi-compagnie au moins du train des équipages militaires, sans préjudice des autres moyens de transport.

Art. 6. — Un certain nombre de voitures à deux roues, dites *masson*, est attaché à chaque division d'infanterie et de cavalerie, et à chaque quartier-général de corps d'armée, pour le transport des blessés qui ne peuvent être portés sur les mulets.

Art. 7. — Lorsque plusieurs corps d'armée sont réunis en une armée, l'intendant divisionnaire placé à la tête des services prend le nom d'intendant en chef de l'armée ;

Le personnel nécessaire au grand quartier-général de l'armée est déterminé dans chaque cas par le ministre, sur la proposition de l'intendant en chef.

Le médecin le plus élevé en grade parmi ceux attachés au grand quartier-général, prend le titre de médecin en chef de l'armée.

Art. 8. — Les équipages militaires des divisions et des quartiers-généraux sont commandés et gardés par des détachements de troupes du train ; à défaut, les généraux désignent, sur la demande de l'intendance, les détachements de cavalerie qui doivent assurer cette protection.

Art. 9. — Le personnel et les troupes employées par le service de l'intendance sont répartis entre les diverses divisions, par les soins de l'intendant en chef de l'armée ou du corps d'armée.

Art 10. — Les intendants en chef étant responsables de la marche des services qui leur sont confiés, ont la faculté, dans les cas d'urgence et sous la charge d'en rendre compte au ministre, d'élever temporairement, au moyen d'un personnel auxiliaire, les chiffres précédemment fixés.

Ils peuvent aussi pourvoir d'office à un service, quand le titulaire fait défaut, en désignant provisoirement un autre agent.

Art. 11. — Les dispositions qui précèdent, en ce qui concerne la fixation du personnel, ne s'appliquent qu'aux armées en marche, et nullement à l'organisation des services en arrière, et qu'il est nécessaire d'instituer sur les bases successives d'opérations, au fur et à mesure du mouvement en avant des armées.

Fait à Tours, le 6 décembre 1870.

Le membre du gouvernement, ministre de l'intérieur et de la guerre,

Léon GAMBETTA

Dernières sorties de Paris

La presse anglaise s'accorde à rendre justice à l'énergie avec laquelle ont été dirigées les sorties tentées par les troupes de Paris, le 30 novembre et dans les premières journées de décembre, ainsi qu'à l'intrépidité qu'y ont déployée les soldats sous les ordres des généraux Trochu et Ducrot ; d'ailleurs ceux-ci payent d'exemple.

Le correspondant du *Daily News* nous apprend, en effet, que dans l'affaire du 3 décembre l'un et l'autre se sont grandement exposés ; le premier a été frappé d'un éclat de bombe qui l'a blessé légèrement au derrière de la tête, tandis que le second a eu un cheval tué sous lui.

Au même moment se trouvait auprès du général Ducrot, l'aumônier en chef des ambulances de la presse, le protonotaire apostolique, Mgr de Bauër, qui suit partout l'armée, stimulant par sa rare intrépidité les soldats à qui il parle le langage qui leur est familier, et parmi lesquels il est très populaire.

On en pourrait dire autant de la plupart des officiers, marchant tous en avant et montrant bravement le chemin aux troupes sous leur commandement.

Aussi, comme l'admet le *Times*, « le critique le plus sévère ne saurait nier que les sorties françaises ont été vaillamment commencées et soutenues vaillamment. »

Les résultats ne justifient que trop cette approbation.

A Montmesly, ajoute le *Times*, le fusil semble avoir fait comparativement peu de besogne, dans la première partie de l'engagement, qui, pour ainsi dire, a été presque entièrement un duel d'artillerie, dans lequel les Français ont eu tellement le dessus qu'ils ont pu, malgré tous les obstacles, avancer sans interruption et forcer les Allemands à évacuer les villages qu'ils occupaient et à se replier sur le plateau élevé situé sur l'arrière.

Le contraire a eu lieu au combat du plateau de Villiers, le plus sanglant qui ait été livré aux environs de Paris : là, les Allemands, n'ayant pu mettre leurs canons en position, ont été réduits à l'usage de leurs fusils, et ils se sont élancés sur l'ennemi sous une grêle d'obus, sous un feu de mitrailleuses et de chassepots si bien nourri « qu'il est surprenant qu'un seul homme ait échappé sans être tué ou blessé. »

Les pertes ont été considérables de part et d'autre, surtout du côté des Allemands.

Le correspondant du *Daily Télégraph* dit que, dans la journée du 30 novembre, les tirailleurs du 12e corps d'armée saxon, qui étaient 2,000 au début du combat, ont perdu 760 hommes et 36 officiers, — un peu plus du tiers de leur nombre total.

Le 2 décembre, les pertes des Français étaient évaluées à 4,500 blessés et à 600 tués ; celles des Prussiens ont été énormes, à en juger par le grand nombre des corps morts étendus dans les champs et dans les bois.

Dans les deux dernières batailles, les wurtembourgeois ont eu pour eux seuls de 1,300 à 2,000 soldats tués ou blessés, sans compter 40 officiers ; le correspondant du *Times*, qui nous fournit ces chiffres, n'hésite pas à ajouter que « ce nombre est peut-être plus élevé encore. »

De leur côté, les saxons ont perdu 2,000 soldats et 76 officiers.

Le *Standard* porte à plus de 800 les prisonniers faits dans ces mêmes engagements.

La guerre probable entre l'Angleterre et les Etats-Unis.

Les nouvelles les plus graves arrivent des Etats-Unis. On assure qu'ils se joindraient à la Russie pour porter un coup terrible à la puissance maritime de l'Angleterre.

Le gouvernement de Washington songerait aussi à proposer une alliance à la France avec l'assentiment de la Russie.

Les Etats-Unis, entre autres motifs feraient remarquer à la France « qu'elle a été complétement abandonnée par les neutres, même par ceux qui lui devaient le plus de reconnaissance ; que les véritables intérêts de son commerce et de son influence doivent la diriger vers les Etats-Unis et la Russie, et non vers l'Angleterre, l'Autriche et l'Allemagne ; et qu'en apportant en ce moment dans l'alliance russo-américaine les milliards qu'elle sera forcée de donner à la Prusse victorieuse et les armées que lui ferait retrouver l'intervention de la Russie, la France recouvrerait tout son prestige et retirerait de cette alliance des avantages matériels qu'elle ne peut attendre d'aucune autre alliance. »

Qu'en pense l'Angleterre ?

Avions-nous tort de dire que tout retard lui serait funeste ?

Qu'elle doit et immédiatement se résigner à céder à toutes les exigeances de la Russie ou à prendre l'énergique résolution de combattre ?

Chronique locale

Par arrêtés préfectoraux, de commissions municipales ont été composées ainsi qu'il suit :

A Martel :

MM. Lachièze, président ; Laplayne, vice-président ; Oubrerie ; Lafeuille ; Sclafer ; Pécoujous : Laubat.

A Peyrilles :

MM. Lafargues, président ; Laborie, vice-président ; Frankoual ; Bouchet ; Auzolles ; Moncoutié.

A Montamel :

MM. Relhié, président ; Monié, vice-président ; Bédué ; Praddaudes ; Marron ; Badourès.

A Sénaillac :

MM. Jutge, président ; Poujade, vice-président ; Caussonel ; Marlas ; Cassagne ; Sindou.

A Castelfranc :

MM. Rozières, président ; Boutarel, vice-président ; Couture ; Delmas Raymond ; Delmas Achille ; Aulières.

A Labastide-du-Vert :

MM. Basset, fils, président ; Bezio, vice-président ; Bergon ; Course ; Cledel ; Fournié.

A St-Paul-Labouffie :

MM. Lacaze, président ; Linon vice-président ; Pons, Clavières, François ; Bessou ; Clavières, Guillaume.

Par arrêté préfectoral, en date du 14 décembre 1870, ont été nommés :

MM. Gimbal (Jean), instit. com. à Sérignac
Delrieu (mathieu), id. à Floressas.
Fouchet (Aristide). id. à Pomarède.
Dardes (Denis). id. à Lauzès.

Fusil Springfield.

Notre collaborateur, M. Malinowski, professeur de Langues vivantes, au Lycée de Cahors vient de terminer la traduction du *Petit-Manuel*, relatif à l'usage du fusil *Springfield*, dont notre garde nationale mobilisée est actuellement armée. C'est par ordre de M. le Préfet du Lot, que M. Malinowski a exécuté ce travail qui présente une certaine difficulté, à cause de l'emploi d'un grand nombre de mots techniques et de connaissances spéciales, en mécanique et en chimie, que ce petit livre exige pour être bien compris et fidèlement traduit en français. — Comme plus de 200,000 Fusils Springfield sont actuellement entre les mains de nos gardes nationaux, nous croyons que ce travail de notre collaborateur pourrait être très-utile et devrait être immédiatement imprimé pour être distribué à MM. les officiers et sous-officiers de la garde nationale mobilisée. — Les personnes qui désireraient se procurer cette publication, peuvent s'adresser directement au traducteur, à Cahors. Notre journal, du reste, publiera quelques passages de ce travail qui est plein d'actualité.

Aux termes d'une circulaire du ministre de guerre, il est institué auprès de l'Etat-major de chaque corps d'armée en campagne un service spécial ayant pour mission de recevoir du bureau des reconnaissances les documents concernant l'ensemble des opérations de l'ennemi, et, à son tour, de transmettre à ce bureau les renseignements que lui-même aura pu recueillir.

Le *Bulletin Officiel* publie encore une note rappelant que les sommes d'argent et autres envois à destination des prisonniers français en Allemagne doivent être déposés dans chaque préfecture ou sous-préfecture, d'où ils seront transmis au trésorier-payeur général de la Gironde, puis dirigés, sans aucun frais, sur Berlin entre les mains sûres et dévouées chargées de les distribuer. « Néanmoins, ajoute la note, les parents qui tiendraient à expédier des vêtements chauds ou des sommes d'argent destinés spécialement à tel ou tel prisonnier à Bâle (Suisse), qu'on ne saurait trop remercier de son zèle et de son dévouement à cette œuvre de fraternité, devront joindre le nom et le lieu de résidence des personnes à qui on devra faire parvenir ces secours.

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES

AVIS AU PUBLIC

Un paquebot Français, partant de Marseille le 23 décembre, emportera les malles Françaises pour l'Inde, jusqu'à Alexandrie, où elles seront réunies aux malles Anglaises, qui partiront de Brinsidi le 27.

Il n'en est pas moins loisible au public, de diriger par l'intermédiaire d'un correspondant en Italie, les lettres pour l'Egypte, et les pays d'au de là de Suez, qu'il voudrait faire acheminer par la voie du Mont-Cenis et de Brindisi.

L'administration des postes, est d'ailleurs en pourparlers avec l'office Italien, à l'effet d'ouvrir à titre régulier cette dernière voie aux correspondances de cette destination.

On nous écrit du canton de Gramat.

Monsieur le Rédacteur,

J'étais hier, 14, de passage dans la ville de Gramat, une affiche annonçant une conférence donnée par M. Léon Valéry, de Lalbenque, candidat à la constituante, me détermina à y passer la nuit. Dès 8 heures du soir, la salle de la justice de paix, les corridors et les escaliers, étaient encombrés. Je pus me glisser pourtant, jusque dans l'enceinte où M. Léon Valéry, tint pendant cinq quarts d'heure son auditoire, captif de son ardente improvisation. Il a été fréquemment interrompu, par des applaudissements et notamment lorsque, parlant de la récente capitulation de Rouen, il s'est écrié avec l'accent de la plus vive indignation : « Je comprends que l'on soit rançonné ; mais je ne comprends pas qu'on organise la lâcheté et qu'on prémédite sa honte ! » les mêmes applaudissements, qui témoignent de l'esprit public, ont accueilli ces paroles de l'orateur : « Je suis républicain, Messieurs ; mais il est une chose que j'aime plus encore, la république, c'est la France ! » à la fois modéré et énergique, M. Valéry, n'a du emporter de Gramat, que des sympathies auxquelles je m'associe personnellement.

L. M.

LYCÉE DE CAHORS

Compositions du 28 novem. au 3 décem. 1870

Mathématiques élémentaires.
Mathématiques : 1 Pech ; 2 Durupt.
Philosophie.
Dissertation latine : 1 Tardieu ; 2 Faurie.
Mathématiques préparatoires.
Histoire : 1 Mazelié ; 2 Basset.
Rhétorique.
Dissertation latine : 1 Deloncle A. 2 Gilles.
Seconde.
Histoire : 1 Deloncle F. ; 2 Combarieu.
Troisième.
Instruction religieuse : 1 Largeteau ; 2 Cayrel.
Quatrième.
Instruction religieuse : 1 Delmas ; 2 Fournié.
Anglais : 1 Delmas ; 2 Rives.
Cinquième.
Version latine : 1 Dentraygues ; 2 Lavoisot.
Sixième.
Anglais : 1 Bugat ; 2 Cavaillé.
Septième.
Catéchisme : 1 Limayrac ; 2 Lemaire.
Huitième.
id. 1 Chambard ; 2 Peyrissac.
Classe préparatoire.
Première division.
Catéchisme : 1 Bonnet ; 2 Martefond.
Deuxième division.
id. 1 Rivat ; 2 Vérecque.
Troisième division.
id. 1 Delfour ; 2 Gatorze.
Enseignement secondaire spécial.
Deuxième année.
Instruction religieuse : 1 Boussuge ; 2 Peyrissac.
Première année.
id. 1 Couture : 2 Carlin.
Année préparatoire.
Mathématiques : 1 Conty ; 2 Tardieu.

Le Proviseur, RICHAUD.

Pour la chronique locale : A. Laytou.

Dernières nouvelles

Bordeaux, 18 décembre, 7 heures 10 du soir.

Intérieur à Préfets.

Nouvelles de Paris du 17 par ballon Davy, tombé à Beaune (Côte-d'Or) aujourd'hui.

Paris continue a être calme, résolu confiant, nous avons des vivres pour longtemps.

L'armée et la population sont pleines d'ardeur.

Pour copie conforme :

Le Préfet du Lot,
E. BÉRAL.

Dernière heure.

La *Vigie de Dieppe* annonce la mort d'Alexandre Dumas père, notre fécond et infatigable romancier.

Pour tous les extraits et articles non signés A. Laytou

A VENDRE OU A LOUER
UNE
MAISON
SISE
RUE DE LA MAIRIE, 6
A CAHORS

Cette MAISON se compose : d'un premier étage divisé en Cinq pièces ; d'un deuxième étage composé également de Cinq pièces et d'un Balcon couvert ; une Grande pièce, où un chef de service pourrait établir ses bureaux, forme le troisième étage, au-dessus duquel est un Galetas.

Une grande Cave voûtée fait partie de la Maison.

S'adresser à M. Laytou, imprimeur, rue du Lycée, qui en est le propriétaire.

Mme DELPÉRIER
COUTURIÈRE EN ROBES, A PARIS
MOMENTANÉMENT
A CAHORS
Rue Feydel,

A l'honneur d'informer les Dames qu'elle se met à leur disposition pour toutes les toilettes qu'elles voudront bien lui confier.

Elle mettra tous ses soins à satisfaire leur bon goût et à mériter leur confiance.

ARMES DE LUXE & QUINCAILLERIE
LÉON DELRIEU
Sur les Boulevards, en face la Mairie,
CAHORS

DÉBIT DE POUDRE DE CHASSE

FUSILS LEFAUCHEUX et FUSILS à baguette, RÉVOLVERS, CARABINES et PISTOLETS, système FLOBERT. — CARTOUCHES et ACCESSOIRES pour LEFAUCHEUX. — CARTOUCHES pour RÉVOLVERS et FLOBERT.

Guêtres, Carniers et Cartouchières, Poires à poudre, Sac à plomb, Amorces, Plombs et grenaille de fonte. — RÉPARATION D'ARMES DE TOUT SYSTÈME. — Grand assortiment d'articles de Pêche, Mèche de sûreté pour la mine, etc., etc.

TOUTES LES ARMES, ARTICLES DE CHASSE ET DE PÊCHE
SONT VENDUS AUX PRIX LES PLUS RÉDUITS

ALTÉRATIONS DU TEINT LE LAIT ANTEPHÉLIQUE pur ou mêlé d'eau (il y a une instruction) enlève **masque de grossesse, taches de rousseur, lentilles, graine les feux, rougeurs, boutons, efflorescences,** etc, — conserve la peau du visage unie et transparente. Paris, **CANDÈS et Ce**, boulevard St-Denis, 2 ; Cahors, à la pharmacie Vinel. Se défier des imitations **FLACON, fr.**